

LA POSTE CENTRALE DE BRUXELLES EN 1907 :
COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE
DE TIMBRES ET CARTES POSTALES

Par Dr. Roger BAURAIN

En réponse à plusieurs demandes de membres de l'Amicale, concernant l'existence d'un distributeur automatique de cartes et de timbres à la Poste Centrale de Bruxelles, tel que mentionné dans l'article « *La Poste Centrale à Bruxelles en 1907* », paru dans le n° 519 du Bulletin de l'Amicale Philatélique de novembre 2006, je puis ajouter, *in extenso*, ce qu'écrivais Paul VAN DEN BERG dans le « *Le Patriote Illustré* », 24^{ème} année, n° 9 du 1^{er} mars 1908, à la page 101 :

« ... Depuis quelques semaines fonctionnent dans le hall, deux distributeurs automatiques, un pour cartes et le second pour timbres poste. C'est un essai tenté par l'administration et cette innovation semble très appréciée par le public.

La majorité des clients des guichets de débit des timbres poste et de cartes sont des acheteurs d'un seul timbre, d'une ou de deux cartes postales. Ils doivent prendre file et se morfondre derrière une interminable série de personnes attendant leur tour. Avec les distributeurs automatiques, ils se servent immédiatement eux-mêmes.

L'appareil des cartes distribue deux cartes de cinq centimes à la fois moyennant une pièce de dix centimes tandis que l'appareil des timbres déroule et coupe un timbre de dix centimes à chaque introduction d'une pièce de deux sous.

En cinq semaines les deux distributeurs de Bruxelles-Centre, avaient ainsi livré au public plus de vingt-cinq mille timbres à dix et de trente-cinq mille cartes à cinq.

Contrairement aux distributeurs de tickets d'entrée à la gare du Nord qui sont mus électriquement, les distributeurs des timbres et cartes sont actionnés par des mouvements d'horlogerie se déclanchant par l'introduction des pièces de monnaie.

Lorsqu'une mauvaise pièce est introduite, elle ressort sans faire fonctionner l'appareil. Il en est de même de toute bonne pièce en cas d'épuisement de l'approvisionnement. ... ».

Il semble donc :

1. Que les distributeurs aient été installés au début de l'année 1908 (« ... depuis quelques semaines... »),
2. Que des timbres en rouleaux (n° 74 – dix centimes carmin, Grosse barbe ?) aient existé en 1908 (« ... déroule et coupe ... »),
3. Que sur base des chiffres annoncés, environ 2 millions de timbres en rouleaux ont été utilisés entre 1908 et 1915, en supposant que seule la Poste Centrale de Bruxelles aie été dotée de distributeurs automatiques et que l'utilisation s'est prolongée jusqu'à la péremption de l'émission.
4. Le changement de papier (de jaunâtre à blanc) est intervenu en 1908. Est-ce relié à l'utilisation des timbres en rouleau ?

Tout commentaire supplémentaire de la part de nos membres pouvant éclaircir ces points serait le bienvenu. Merci d'avance.

Le Rédacteur du Bulletin.